Contact presse
04 26 73 40 15 / 04 26 73 43 52
Magalie FARGEIX – 06 32 88 47 59
Isabelle SALOMON – 06 07 09 34 18

DOSSIER DE PRESSE

PASS CONTRACEPTION PREVENTION

Région RhôneAlpes

Le pass contraception-prévention Rhône-Alpes :

Dispositif d'accès anonyme, gratuit et de proximité autour de la sexualité et de la contraception, proposé par la Région aux 16-25 ans en Rhône-Alpes.

Inclus dans les avantages de la Carte M'RA !, les jeunes accèdent gratuitement à une information fiable et encadrée par des professionnels de santé, à une consultation médicale, à une prise de sang et une analyse médicale, à un mode contraceptif ainsi qu'à une méthode de prévention et de réduction des risques contre le VIH et les IST (infections sexuellement transmissibles).

EDITO DE JEAN-JACK QUEYRANNE, PRESIDENT DE LA REGION RHONE-ALPES

En Rhône-Alpes, un habitant sur quatre a moins de 26 ans. La jeunesse est un formidable levier pour le dynamisme de notre grande région européenne, mais elle représente aussi un défi majeur pour notre collectivité qui l'accompagne dans sa vie quotidienne et notamment dans le domaine de la santé.

J'ai la conviction que, sur cette question, la prévention est un enjeu majeur, notamment pour les jeunes de 16 à 25 ans. C'est pourquoi j'ai demandé à **Sarah BOUKAALA**, Conseillère déléguée à la jeunesse et **Alain CHABROLLE**, Vice-président délégué à la santé et à l'environnement, d'en faire une de leurs priorités.

En partenariat avec le monde associatif et les établissements de compétence régionale (lycées, CFA, MFR…), la Région a décidé de s'investir dans des actions préventives d'information et d'éducation à la santé afin de réduire les conduites addictives ou à risques chez les 16-25 ans (SIDA, IST, tendances suicidaires ou encore souffrance psychique).

Afin d'identifier les besoins réels des jeunes, d'établir un diagnostic régional précis et ainsi construire une politique cohérente et adaptée, **Sarah BOUKAALA** a mené une large concertation avec les acteurs concernés et les jeunes Rhônalpins.

Le constat dressé confirme la nécessité de mettre en oeuvre une politique forte d'accès anonyme, gratuit et de proximité à la contraception, à la prévention des grossesses non désirées et à la lutte contre les IST. Il s'agit de développer chez eux des comportements responsables dans le domaine de la sexualité et de faciliter et sécuriser leurs parcours d'autonomie pour les rendre acteurs de leur propre santé.

C'est à la suite de cette démarche participative que le Conseil régional a adopté, le 27 mai 2011 et à une très large majorité, une délibération-cadre ambitieuse. Celle-ci prévoit de renforcer l'information et l'accompagnement des jeunes grâce à un partenariat avec les structures associatives et institutionnelles, et la mise en place d'une solution d'accès à la contraception et la prévention des IST, notamment pour ceux qui en sont les plus éloignés pour des raisons sociales, familiales ou territoriales.

Avec le pass contraception-prévention, c'est une solution d'accès à la contraception et à la prévention des IST qui est offerte aux jeunes Rhônalpins. Elle leur ouvrira de nouveaux avantages sur leur carte « M'ra ! », renforçant ainsi la présence quotidienne de la Région à leurs côtés.

Jean-Jack QUEYRANNE
Président de la Région Rhône-Alpes

UNE REALITE SUR LE TERRAIN 5

UNE LARGE CONCERTATION POUR CONSTRUIRE UN DISPOSITIF ADAPTE..... 6
4000 JEUNES ET L'ENSEMBLE DES ACTEURS JEUNESSE ET DE LA SANTE CONSULTES
DES BESOINS ET DIFFICULTES IDENTIFIES

LE PASS CONTRACEPTION-PREVENTION EN RHONE-ALPES 8
UN TRIPLE OBJECTIF
UNE LARGE ACCESSIBILITE AU PASS GRACE A LA CARTE M'RA !
LES FILLES COMME LES GARÇONS
UN LARGE CHOIX DE CONTRACEPTION POUR TROUVER LA PLUS ADAPTEE
UN N° AZUR D'INFORMATION : 0810 810 714
UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES ACTIONS DE SENSIBILISATION
AUX RISQUES CONTRE LES IST

MODE D'EMPLOI .... .11
8 COUPONS
UTILISATION DU PASS CONTRACEPTION-PREVENTION

ANNEXE : SYNTHESE DES DONNEES SUR LA SEXUALITE, LA CONTRACEPTION,
LES IVG ET LA FECONDITE DES JEUNES DE 15-24 ANS EN RHONE-ALPES 12

UNE REALITE SUR LE TERRAIN

L'accès à la contraception, sans concertation parentale, est un droit pour les mineurs.
Mais dans la réalité, les jeunes qui ont besoin d'une contraception sont confrontés à de nombreux obstacles : manque de confidentialité du circuit de remboursement, difficultés de financement, manque d'information…

Le Ministère de la Santé et du Sport soulignait, en 2010, l'existence de **zones complètement dépourvues** de structures aptes à délivrer gratuitement des contraceptifs à la population mineure. Cette instruction[1] précise également que la « *proximité des établissements d'enseignement du second degré constitue un élément favorisant l'accès des adolescents à la contraception* ».

Par ailleurs, le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), rendu public en février 2010, souligne les **limites des dispositifs actuels** en insistant notamment sur les inégalités territoriales d'accès aux centres d'éducation et de planification familiales, et sur les lacunes de l'information dans les établissements scolaires.

Malgré les apports de la loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et à la contraception, **le nombre d'IVG se maintient à un niveau élevé** : selon le Ministère de la Santé[2], 213 000 par an en France et 19 000 en Rhône-Alpes en 2007, un chiffre qui tend à augmenter chez les mineures.

QUELQUES CHIFFRES EN RHONE-ALPES[3]

Sexualité et contraception chez les 15-24 ans
- 71% déclarent avoir déjà eu un rapport sexuel
- 48% déclarent avoir un partenaire sexuel
- 13% déclarent ne pas avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel
- La pilule est le moyen de contraception le plus fréquemment utilisé, devant le préservatif
- 33% des jeunes femmes déclarent avoir eu recours à la pilule du lendemain.

Interruptions volontaires de grossesse (IVG) chez les 15-24 ans
- 7,3 % des jeunes filles de 15-25 ans ont déjà subi une IVG
- 7 368 IVG enregistrées en 2009, dont 967 chez les mineures. Ces chiffres restent stables

Accouchements chez les 15-24 ans
- 12 158 accouchements enregistrés en 2009, dont 284 concernant des mineures (15-17 ans). Ce chiffre, stable pour les femmes majeures, est en légère augmentation pour les mineures (+13%).

[1] du 21 octobre 2010 de la Direction générale de la santé
[2] DRESS, 2009
[3] Baromètre Santé INPES 2005 – extraction régionale

UNE LARGE CONCERTATION POUR CONSTRUIRE UN DISPOSITIF ADAPTE

▶ 4 000 JEUNES ET L'ENSEMBLE DES ACTEURS JEUNESSE ET DE LA SANTE CONSULTES

Pour identifier de manière exhaustive les besoins réels des jeunes et établir un diagnostic régional, **la Région Rhône-Alpes a conduit une large concertation** avec les acteurs de terrain, de septembre 2010 à mai 2011.

Ont été consultés les services de santé des Rectorats de Lyon et de Grenoble, l'Agence Régionale de Santé, les représentants des professionnels de santé (médecins, infirmières scolaires, pharmaciens, laboratoires, etc.), les centres de planning familial, les associations de parents d'élèves, le centre régional d'information jeunesse, les missions locales… et bien sûr les jeunes, lycéens et apprentis.

Pour ces derniers, la Région a mis en place des espaces de concertation pour connaître leurs attentes sur le sujet, en fonction des territoires : réunions, ateliers de travail, débats - théâtres, mais également questionnaires en ligne[4], sur le site *tasante.com*. Au total, **plus de 4 000 jeunes Rhônalpins ont pu prendre la parole et exprimer leurs besoins et difficultés en matière de sexualité et de contraception.**

3 objectifs de cette large concertation :

1. **Etat des lieux sur l'information** : Où les jeunes vont-ils chercher les réponses aux questions concernant la sexualité et la contraception ?
2. **Etat des lieux sur les territoires** : Quelle est, en Rhône-Alpes, la qualité de l'offre en matière d'accès à l'information et aux professionnels de santé ?
3. **Outils de prévention** : Quels outils seraient les plus adaptés pour que les jeunes s'en saisissent ?

▶ DES BESOINS ET DIFFICULTES IDENTIFIES

Sources d'information

- La multiplicité des acteurs et des informations autour de ces thématiques ne permet pas toujours aux jeunes d'identifier les ressources les plus fiables.
- Les principales personnes avec qui les jeunes parlent de sexualité sont : les amis, les frères ou soeurs, l'infirmier scolaire et le planning familial.
- Le web reste le lieu privilégié chez les jeunes pour rechercher le premier niveau d'information : 80% des jeunes qui ont répondu à l'enquête tasante.com se sont déjà renseignés sur la sexualité et la contraception sur internet.
- La grossesse (et les moyens contraceptifs) est le risque le plus préoccupant, puisqu'il est à la fois le plus abordé dans les forums et le plus recherché sur *Google.*

[4] Lancée en mars 2011 sur une quinzaine de jours, **l'enquête par internet tasanté.com**, commanditée par la Région Rhône-Alpes, a permis de sonder 2 722 jeunes Rhônalpins, âgés entre 14 et 24 ans.

- Si Internet est un lieu connu pour rechercher des informations, les jeunes ne font pas toujours confiance aux informations trouvées et recherchent plutôt un accompagnement physique.
- Il existe une inégalité d'accès à l'information et aux soins en Rhône-Alpes : les informations, les outils et les professionnels de santé sont inégalement répartis sur le territoire.

Besoin d'anonymat et de confidentialité

- La plupart des jeunes n'osent pas parler de sexualité à leur parents : le sujet reste tabou. Mais ils souhaitent malgré tout être accompagnés.
- Ils recherchent l'anonymat pour s'informer et parler de ces questions. D'où l'utilisation d'Internet et des forums.
- En cas de problèmes, ils préféreraient aller voir un professionnel de santé en toute confidentialité et gratuitement, mais pas le médecin de famille.

Accès à une contraception gratuite

- Les jeunes connaissent mais fréquentent peu le planning familial pour bénéficier d'une contraception gratuite.
- Ils savent que l'infirmier scolaire peut délivrer une contraception gratuite.
- Ils trouveraient normal que le préservatif soit gratuit et ne voient pas pourquoi ils devraient payer pour se protéger.
- Paradoxe dans l'accès aux soins des mineures : la contraception d'urgence est anonyme et gratuite mais pas la contraception courante.
- 79% des jeunes qui ont répondu à l'enquête tasante.com seraient intéressés par une consultation gratuite et anonyme chez un médecin généraliste.

Les constats et problématiques ont permis de mettre en évidence :

+ une attente forte des jeunes autour de **l'anonymat, la fiabilité et la confidentialité** par rapport à la contraception.

+ une **inégalité d'accès à l'information et aux soins en Rhône-Alpes** : les informations, les outils et les professionnels de santé sont inégalement répartis sur le territoire.

LE PASS CONTRACEPTION-PREVENTION EN RHONE-ALPES

▶ UN TRIPLE OBJECTIF

S'inscrivant dans la politique de prévention et promotion de la santé des jeunes, **la Région a voté en mai dernier, la mise en place d'un pass contraception-prévention** pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Ce nouveau **dispositif d'accès à la contraception anonyme, gratuit et de proximité** répond à un triple objectif :

- **réduire les IVG**, dont le nombre en Rhône-Alpes est trop élevé (7,3 % des jeunes filles de 15-25 ans, taux légèrement supérieur à la moyenne nationale).
- **développer chez les jeunes des comportements responsables** dans le domaine de la sexualité.
- **aider les jeunes à être autonomes** et acteurs de leur propre santé.

« *Le pass contraception-prévention permet aux jeunes éloignés des structures de soins et de prévention pour des raisons géographiques, sociales, économiques ou familiales de bénéficier d'un primo-accès à la contraception et ce en trois mots clés : confidentialité, proximité, gratuité* » rappelle **Sarah BOUKAALA**, Conseillère déléguée à la jeunesse, tout en insistant : « *La contraception n'est pas une simple nécessité, c'est un droit !*»

▶ UNE LARGE ACCESSIBILITE AU PASS GRACE A LA CARTE M'RA !

Pour permettre aux jeunes d'accéder à la contraception de façon anonyme et gratuite, la Région a décidé d'adosser ce nouveau dispositif à la carte M'ra! Cette carte individuelle est connue par les lycéens, les apprentis et les jeunes en missions locales : **300 000 bénéficiaires au total.**

Cette carte gratuite permet également aux jeunes Rhônalpins de bénéficier de nombreux avantages offerts par la Région pour l'achat de livres scolaires, l'accès au sport et à la culture (cinéma, musique, spectacles…).

▶ LES FILLES COMME LES GARÇONS

Ce dispositif s'adresse autant aux jeunes femmes qu'aux jeunes hommes, en leur proposant un accès gratuit à :

+ une information anonyme et fiabilisée par des professionnels
+ une consultation médicale
+ une prise de sang et une analyse médicale
+ un mode contraceptif
+ une méthode de prévention et de réduction des risques contre le VIH et les Infections Sexuellement Transmissibles (préservatifs masculins et féminins).

Plus précisément, le pass contraception-prévention propose :

+ **Aux jeunes filles :**

- une **consultation médicale** dans une démarche d'accès à la contraception et/ou de dépistage d'IST auprès d'un médecin généraliste, un pédiatre ou un gynécologue,
- le cas échéant, une **prise de sang et des analyses médicales** effectuées dans un laboratoire,
- la délivrance **d'un mode contraceptif au choix** de la jeune fille et en fonction de la prescription délivrée par le médecin,
- une **seconde visite de contrôle ou de pose spécifique** de certains modes contraceptifs peut être envisagée.

+ **Aux jeunes garçons :**

- une **consultation médicale** dans une démarche de dépistage d'IST auprès d'un médecin généraliste ou d'un pédiatre,
- une **prise de sang et des analyses médicales** effectuées dans un laboratoire.

▶ UN LARGE CHOIX DE CONTRACEPTIONS POUR TROUVER LA PLUS ADAPTEE

Avec une visite médicale gratuite et obligatoire, **le pass contraception-prévention permet aux jeunes l'accès à un choix large de moyens contraceptifs** : la pilule avec un accès annuel, mais également le patch, l'anneau vaginal, le diaphragme, l'implant ou encore le dispositif intra-utérin sur trois ans. Le contraceptif le plus adapté sera ainsi choisi en concertation avec le médecin.

Pour compléter ce choix proposé par le pass contraception-prévention, la Région Rhône-Alpes mettra **à disposition plus d'un million de préservatifs féminins et masculins** auprès des lycées, CFA, missions locales, associations de santé, de jeunesse et d'éducation populaire.
Chaque structure s'engage à **diffuser gratuitement ces préservatifs aux jeunes** et à figurer le site régional Internet qui permettra aux jeunes de localiser les structures proposant cette mise à disposition gratuite.

En effet, 13% des jeunes déclarent ne pas avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel. Cet accès gratuit vise à renforcer les comportements responsables des jeunes en matière de sexualité et de lutte contre les IST.

▶ UN N° AZUR D'INFORMATION : 0810 810 714

Dans le cadre d'un partenariat privilégié avec la fédération Rhône-Alpes du Planning Familial, les jeunes pourront contacter un **numéro azur : 0810 810 714**, afin de trouver réponse à toute question sur l'accès à la contraception, les IST et plus globalement sur leur sexualité, en lien ou non avec le pass contraception-prévention.

Cette association, implantée en Rhône-Alpes depuis 1961, dispose d'une permanence téléphonique, outil d'information et d'accompagnement des jeunes. Chaque année, ce sont près de 70 000 personnes qui sont accompagnées en Rhône-Alpes.

Une page dédiée au dispositif du pass contraception-prevention est également mise à disposition des jeunes Rhônalpins : **www.passcontraception.rhonealpes.fr**

▶ UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX RISQUES CONTRE LES IST

Le pass contraception-prévention s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de prévention et de promotion de la santé des jeunes. Et comme le rappelle **Alain CHABROLLE**, Vice-président délégué à la santé et à l'environnement : « *Le pass contraception-prévention n'est pas qu'un simple avantage : c'est un dispositif avant tout ciblé sur l'écoute, sur l'humain, et c'est la première pierre d'une politique globale de prévention de la santé* ».

Au-delà du pass contraception-prévention, cette nouvelle politique régionale comprend la mise en oeuvre :

- d'**actions de formation des acteurs relais**, notamment ceux situés sur les territoires les plus éloignés,
- d'un **portail internet** collaboratif destiné à assurer une première information fiable pour toute question relative à la sexualité et à la contraception des jeunes,
- d'**actions de sensibilisation** des jeunes aux questions de sexualité et de contraception ainsi que celles relatives aux violences sexistes et homophobes.

Les lycées et CFA seront étroitement associés dans ces actions de sensibilisation et d'information.

Pour sensibiliser les jeunes de 16 à 25 ans aux questions de santé et particulièrement aux risques contre les IST, la Région Rhône-Alpes consacre, chaque année, 475 000 € aux actions menées sur le long terme par plus de 60 structures en Rhône-Alpes (associations et établissements scolaires).

Exemple d'actions de sensibilisation des jeunes aux questions de sexualité et de contraception.
Autour de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre, la Région Rhône-Alpes organise et soutient 3 manifestations. Objectif : sensibiliser les jeunes aux comportements préventifs à adopter :

- **Mardi 29 novembre 2011 à 10h à la MJC Prémol à Grenoble (38)** | représentation de la pièce de théâtre *In Mutatio*[5] à laquelle sont conviés les élèves du lycée Stendhal, ainsi que les stagiaires de l'Ecole de la 2ème Chance (E2C 38).
- **Vendredi 2 décembre 2011 de 13h à 17h au Transbordeur à Villeurbanne (69)** | participation de 500 lycéens et apprentis rhônalpins à l'Après-midi du Zapping[6].
- **Mardi 6 décembre 2011 à 20h au Centre social et culturel Jean et Joséphine Peyri à Vaulx-en-Velin (69)** | représentation de la pièce de théâtre *In Mutatio* pour les stagiaires de l'Ecole de la 2ème Chance (E2C 69) et les professionnels de l'éducation spécialisée et de l'éducation populaire de la commune de Vaux-en-Velin.

Malgré la baisse des contaminations du VIH, 10% d'entre elles touchent des jeunes de moins de 25 ans. Le dernier sondage (2007) relatif à la propagation du virus chez les jeunes, mené par IFOP pour Sidaction et MSN, rapporte que :

+ 20% des jeunes sondés n'utilisent pas systématiquement de préservatif,
+ 53% pensent qu'il n'y a pas de risque d'attraper le sida s'ils choisissent correctement leur partenaire,
+ 27 % d'entre eux pensent qu'une piqûre d'insecte peut transmettre le virus du sida.

[5] Outil de sensibilisation, *In mutatio* est une création théâtrale qui aborde les questions complexes que sont les transformations liées à la puberté, le premier rapport sexuel, la prévention aux IST, la séropositivité, la contraception, etc.

[6] L'Après-midi du Zapping repose sur une projection des meilleurs moments du Zapping de Canal+ et de spots de prévention, et sur un jeu interactif autour des questions que les jeunes se posent sur la sexualité et le sida.

MODE D'EMPLOI

▶ 8 COUPONS

Le pass contraception-prévention comporte 8 coupons, sur lesquels figurent les montants maximums remboursés aux professionnels de santé :

+ 1 coupon consultation médicale utilisable chez un médecin généraliste, un gynécologue ou un pédiatre de Rhône-Alpes d'une valeur forfaitaire de 30 €.

+ 1 coupon prise de sang/prélèvement et analyse utilisable dans un laboratoire de biologie médicale de Rhône-Alpes, avec un plafond de remboursement de la Région fixé à 30 €.

+ 4 coupons délivrance de contraceptif : pilule, patch, anneau vaginal ou diaphragme utilisables dans les pharmacies d'officine de Rhône-Alpes avec un plafond de remboursement de la Région fixé à 22,50 € chacun (90 € au total pour une année).

+ 1 coupon délivrance de contraceptif : implant ou dispositif intra-utérin utilisable dans les pharmacies d'officine de la Région avec un plafond de remboursement de la Région fixé à 130 € (valable pour 3 ans).

+ 1 coupon 2ème visite de contrôle ou de pose utilisable chez le médecin généraliste, le gynécologue ou le pédiatre ayant assuré la 1ère visite avec un plafond de remboursement de la Région fixé à 23 € ou à 42 €.

▶ UTILISATION DU PASS CONTRACEPTION-PREVENTION

La commande des coupons s'effectue via la rubrique « Votre espace » sur les pages « M'ra ! » du site Internet de la Région (**www.mra.rhonealpes.fr**). Le coupon est ensuite envoyé sous pli confidentiel à l'adresse de son choix. Pour des raisons de confidentialité, chaque coupon ne comportera que le numéro de la carte « M'ra ! ».

À chaque étape du circuit, le jeune remet au professionnel de santé le coupon correspondant pour que ce dernier puisse se faire rembourser par la Région.

À la remise du coupon, le professionnel de santé vérifie uniquement la concordance du numéro de carte avec le numéro inscrit sur le coupon de remboursement.

Le professionnel de santé adresse ensuite ce coupon à la Région après l'avoir dûment renseigné, accompagné d'un relevé d'identité bancaire pour bénéficier d'un remboursement sous 30 jours.

ANNEXE :
SYNTHESE DES DONNEES SUR LA SEXUALITE, LA CONTRACEPTION, LES IVG ET LA FECONDITE DES JEUNES DE 15-24 ANS EN RHONE-ALPES

Démographie

787 000 jeunes de 15-24 ans au recensement de 2007 (Insee), ce nombre va augmenter dans les prochaines années.

Sexualité et contraception chez les 15-24 ans en Rhône-Alpes (Exploitation régionale du Baromètre santé 2005 de l'Inpes) [données du Baromètre 2010 encore non disponibles]

71% déclarent avoir déjà eu un rapport sexuel, 48% déclarent avoir un partenaire sexuel,

87% déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel,

94% des femmes* déclarent utiliser un moyen contraceptif (*ayant eu des rapports hétérosexuels et ne désirant pas d'enfant),

La pilule est le moyen le plus fréquemment utilisé, devant le préservatif.

33% des femmes* déclarent avoir déjà eu recours à la contraception d'urgence (*ayant eu des rapports hétérosexuels).

Interruptions volontaires de grossesse chez les 15-24 ans en Rhône-Alpes

8% des femmes[7] déclarent avoir eu une IVG (Exploitation régionale du Baromètre santé 2005 de l'Inpes)

7 368 IVG enregistrées en 2009 (Système d'information des hôpitaux – PMSI et Assurance maladie), soit 19 IVG par an pour 1000 femmes de 15-24 ans, (nombre minimum, la réalité est sans doute plus proche de 8 000 par an),

93% des IVG réalisées en centre d'IVG, 7% en médecine de ville,

Sur les 6 850 IVG réalisées en centre d'IVG, 967 chez des mineures (15-17 ans), soit 8,5 IVG par an pour 1000 femmes de 15-17 ans,

Nombre stable depuis 2006, chez les mineures et les majeures.

Accouchements chez les 15-24 ans en Rhône-Alpes (Système d'information des hôpitaux – PMSI)

12 158 accouchements enregistrés en 2009, soit 31 accouchements par an pour 1000 femmes de 15-24 ans,

Dont 284 accouchements chez les mineures (15-17 ans), soit 2,5 accouchements par an pour 1000 femmes de 15-17 ans.

Nombre stable chez les majeures, légère augmentation chez les mineures (+34 de 2005 à 2009, soit +13% en 5 ans).

[7] ayant eu des rapports hétérosexuels

Cartographie des offres de soins, d'éducation, de prévention et d'information

Pour l'offre de soins de proximité, les médecins généralistes et les pharmaciens ont la répartition dans la région la plus homogène, même si leur densité est plus faible en zone rurale. Les gynécologues et les sages-femmes, les laboratoires d'analyses médicales, ainsi que les Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) et les centres d'IVG sont implantés en ville.

45% des cantons de Rhône-Alpes possèdent au moins 4 de ces 7 offres de soins.

L'offre d'éducation et de prévention (lycées, centres de formation, Missions Locales et d'associations sexualité-contraception-prévention des IST) : 30% des cantons (surtout ruraux) n'ont aucune de ces structures.

L'offre d'information (Points Information Jeunesse, Bureaux Information Jeunesse, Maisons des Jeunes et de la Culture, Centres sociaux) : 39% des cantons (surtout ruraux) n'ont aucune de ces structures.

En superposant ces différentes offres, la cartographie montre :

- des zones avec une faible offre et de fréquentes IVG : vallées alpines, est de la Drôme et ouest de l'Ardèche. Ce qui interroge sur lien possible entre le recours à l'IVG et certaines formes de précarité (chômage des jeunes, emploi précaire et saisonnier)
- des zones avec une faible offre mais peu d'IVG : Bresse rurale, nord de la Drôme, monts du Forez.

ORS Rhône-Alpes, 23 novembre 2011

Retrouvez toute l'actualité du pass contraception prévention sur
www.passcontraception.rhonealpes.fr

Contact presse
04 72 59 40 15 / 04 72 59 43 52
Magalie FARGEIX – 06 32 88 47 59
Isabelle SALOMON – 06 07 09 34 18